Rapport Annuel
2009-2010

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC

TABLE des MATIÈRES

3 MOT DU PRÉSIDENT

4 CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 MISSION, VISION ET VALEURS

7 PLAN STRATÉGIQUE

8 RAPPORT D'ACTIVITÉS

- PROGRAMME RECONNAISSANCE
- PROGRAMME RECRUTEMENT
- PROGRAMME SERVICES AUX MEMBRES
- PROGRAMME FINANCEMENT
- PROGRAMME GOUVERNANCE
- PROGRAMME COMMUNICATION

18 RAPPORT DU PROCUREUR

23 RÉPARTITION DES DÉPENSES

24 TABLE DE CONCERTATION

26 LISTE DES ASSOCIATIONS MEMBRES

27 PARTENAIRES

MOT du PRÉSIDENT

Chers collègues,

C'est avec beaucoup de fierté que le conseil d'administration de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec (FACMQ) présente le rapport annuel des activités. Ce rapport a été réalisé avec beaucoup de soins afin qu'il devienne un outil efficace de communication renfermant les réalisations accomplies et les faits saillants de la dernière année.

Notre fédération a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les associations de cadres municipaux sous tous leurs aspects et cela, afin de contribuer à leur développement dans une perspective visant à être un intervenant influent et un acteur incontournable auprès de nos membres et de toute autre instance, qu'elle soit gouvernementale ou non.

L'influence de notre fédération sur son environnement est donc directement liée à sa représentativité. Depuis plus de deux ans, nous assistons à une augmentation des demandes d'information en provenance de groupes de cadres qui souhaitent s'organiser localement. Cette année, nous avons soutenu plusieurs associations afin qu'elles s'organisent et s'implantent dans leur milieu de travail.

Notre fédération compte maintenant quatorze associations à laquelle s'ajoutent sept associations participantes à la table de concertation.

Ces 21 associations œuvrent au sein de petites, moyennes et grandes villes. Au total, c'est près de 50 % des effectifs-cadres des villes qui sont représentés au sein du mouvement, soit environ 2 500 cadres sur un total que nous estimons à plus de 5 000.

Au cours des prochaines années, notre fédération devra poursuivre ses efforts de mobilisation des associations de cadres municipaux et multiplier les occasions d'échanges entre les associations.

Au quotidien, la Fédération repose sur le travail assidu d'un secrétariat compétent. Nous ne pouvons passer sous silence le dynamisme et la disponibilité de notre équipe. Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je remercie Diane Ouimet et Yves Pontbriand pour leur engagement indéfectible.

Je remercie d'une façon très particulière mes collègues du conseil d'administration pour leur implication, leur engagement et leur dévouement. Encore une fois cette année, vous avez relevé avec détermination, ardeur et énergie, les responsabilités dont vous aviez charge, mais surtout, au moment où je vous quitte, je vous remercie de l'appui dont vous avez fait preuve au cours de ces dernières années.

En terminant, je tiens à exprimer que ce fut pour moi un privilège de représenter et défendre les intérêts des cadres municipaux du Québec à titre de président de la FACMQ. Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous m'avez témoignée depuis maintenant cinq ans.

Recevez, chers collègues, mes salutations distinguées.

Yvan Patenaude
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yvan Patenaude, président
Région 7 (Outaouais)
Région 8 (Abitibi-Témiscaminque)
Région 15 (Laurentides)

Alain Gagnon, vice-président
Région 4 (Mauricie)
Région 5 (Estrie)
Région 17 (Centre-du-Québec)

Robert Comtois, secrétaire
Région 13 (Laval)
Région 14 (Lanaudière)

Michel Hurteau, trésorier
Région 16 (Montérégie)

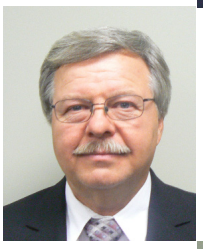

Michel Laliberté, directeur
Région 2 (Saguenay–Lac-St-Jean)
Région 3 (Capitale-nationale)
Région 9 (Côte-Nord)
Région 10 (Nord-du-Québec)

Lawrence Sirois, directeur
Région 1 (Bas Saint-Laurent)
Région 11 (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine)
Région 12 (Chaudière-Appalaches)

Mélanie Côté, directrice
Région 6 (Montréal)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à plusieurs reprises au cours de la dernière année afin de voir au bon fonctionnement de la FACMQ.

Voici la liste des rencontres du conseil d'administration. Considérant que les membres proviennent de différentes régions du Québec, les rencontres se sont tenues à Trois-Rivières.

Dates de rencontre du CA

- 17 septembre 2009
- 22 octobre 2009
- 7 novembre 2009 (AGA)
- 26 novembre 2009
- 4 février 2010
- 22 avril 2010
- 3 juin 2010

En plus des rencontres des membres du conseil d'administration, plusieurs sous-comités ont été mis sur pied et se sont rencontrés lorsque nécessaire afin de travailler sur divers projets incluant les communications, le budget et les politiques administratives.

Secrétariat

Diane Ouimet

Yves Pontbriand

MISSION, VISION et VALEURS

SA MISSION

La Fédération des associations de cadres municipaux du Québec a pour mission de regrouper, soutenir et représenter les associations de cadres municipaux sous tous ses aspects afin de contribuer à leur développement.

SA VISION

Sa vision à long terme est d'être un intervenant influent et un acteur incontournable auprès de ses membres et des instances gouvernementales.

SES VALEURS

Les valeurs qui guident les administrateurs de la FACMQ dans leurs prises de décisions sont :

- **La solidarité...**
  Parce que la solidarité fait en sorte que chacun se sente responsable des décisions prises collectivement.

- **L'impartialité...**
  Parce que l'impartialité signifie un état de neutralité et une droiture dans le respect des règles applicables.

- **L'intégrité...**
  Parce que l'intégrité favorise la clarté dans les décisions et fait en sorte qu'une culture de haute moralité se développe dans toute l'organisation.

- **La loyauté...**
  Parce que la loyauté c'est s'engager à être fidèle aux engagements pris.

- **Le respect...**
  Parce que le respect c'est traiter les autres avec égards et considération.

PLAN STRATÉGIQUE

À la lumière de l'analyse du contexte et de la clarification de ses orientations stratégiques, la FACMQ a retenu six priorités stratégiques qui mobiliseront les administrateurs et le personnel pour une période de quatre ans (2009-2012).

La FACMQ se donne ainsi des outils pour façonner son avenir, celui des associations membres de même que les autres et conséquemment, l'ensemble des associations de cadres municipaux au Québec.

Les six priorités stratégiques sont :

- **Obtenir une reconnaissance législative**
- **Développer le nombre de membres**
- **Optimiser les services aux associations membres**
- **Obtenir un financement adéquat**
- **Restructurer la Fédération**
- **Adopter un plan de communication**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009-2010

Nous vous présentons ici en détail les six priorités établies selon notre plan stratégique 2009-2012.

1re PRIORITÉ : OBTENIR UNE RECONNAISSANCE LÉGISLATIVE

Programme : RECONNAISSANCE
Responsable : Yvan Patenaude

But : **Obtenir un régime de relations de travail spécifique aux cadres municipaux.**

Objectif : **Se doter d'un mécanisme de reconnaissance des associations cadres et de leurs membres.**

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre la démarche visant la reconnaissance déjà entreprise : UMQ, ADGMQ, FQM, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT
- Rencontrer les différentes instances gouvernementales selon le plan de communication établi.
- Maintenir et entretenir les échanges de façon constante avec les associations membres et non membres.
- Informer les associations des développements significatifs.

Réalisations 2009-2010

- Présentation du document intitulé Amendement à la loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire aux représentants désignés par le ministère.
    - 17 février 2010 : rencontre de Me Jean Bernier et Me Gilles Grenier avec les représentants du MAMROT, dépôt du document intitulé « Reconnaissance des cadres municipaux du Québec »

- Maintien d'une veille stratégique en lien avec le débat sur l'éthique dans le secteur municipal.

  - Une lettre a été adressée à M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, lui offrant notre contribution pour participer aux travaux de la mise à jour des pratiques sur l'éthique dans le monde municipal.

- Rencontres des interlocuteurs selon l'état d'avancement de la démarche.

  - En juin 2010, démarches auprès de M. Bernard Guay, secrétaire adjoint à Commission nationale sur les finances et la fiscalité, en vue d'obtenir une rencontre avec les représentants du MAMROT.

  - En août 2010, établissement d'un calendrier de rencontres avec : UMQ, FQM, ADGMQ, ADMQ, ADGMRCQ.

    23 septembre : rencontre des représentants de la table avec l'ADMQ

    21 octobre : rencontre des représentants de la table avec l'ADGMRCQ

  - Septembre 2010

    Mise à jour du document sur la démarche de reconnaissance auprès du MAMROT.

    Distribution du document aux des délégués de la table de concertation.

    Ajout de ce document sur le site Web.

- Réunions de la table de concertation.

  - Trois rencontres ont eu lieu avec les délégués de la table de concertation.

Priorités 2010-2011

- Poursuivre la démarche de reconnaissance.

- Identifier et documenter des situations qui pourraient donner une ouverture à des actions utiles.

2e PRIORITÉ : DÉVELOPPER L'EFFECTIF

Programme : RECRUTEMENT
Responsable : Lawrence Sirois

But : **Être l'instance la plus représentative possible et devenir la référence naturelle pour les associations de cadres municipaux.**

Objectifs :
1. Recruter les associations non membres.
2. Favoriser la création de nouvelles associations.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre les contacts avec les différentes associations existantes.
- Identifier les villes jouant le rôle de leader dans leur région (villes centres).
- Dresser un diagnostic de la situation qui prévaut quant au potentiel de rencontrer les associations professionnelles (APOM, AQLM, COMAQ, etc.).
- Diffuser un guide d'intégration à la FACMQ.
- Fixer un nombre précis de nouvelles adhésions.
- Préparer un calendrier de rencontres.
- Tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations non membres afin de les solliciter à devenir membres.
- Établir et entretenir des relations visant l'intégration de nouvelles associations.
- Accompagner les cadres pour la création de leur association.

Réalisations 2009-2010

- Poursuivre les démarches de contact avec les associations existantes et répondre aux demandes des associations.

  - Des réunions d'information nous ont permis de présenter la Fédération et les services offerts auprès de cadres dans 18 villes, dont certaines associations de cadres.

- Dresser un diagnostic de la situation qui prévaut quant au potentiel de rencontrer les associations professionnelles (APOM, AQLM, COMAQ, etc.) et établir des liens formels avec certaines de ces associations.

  - À la suite d'une analyse, les actions en lien avec cette priorité ont été reportées.

- Établir et entretenir des relations visant l'intégration de nouvelles associations.

  - Trois associations ont été accompagnées dans leur démarche visant à joindre la Fédération.

- Cibler les villes jouant le rôle de leader dans leur région.

  - Par l'entremise des associations existantes et des villes rencontrées, nous avons établi des contacts dans dix régions du Québec.

- Formaliser le contenu du guide d'intégration à la FACMQ et insérer un modèle de tarification.

  - Le contenu du projet a été déposé au conseil d'administration d'octobre 2010.

Priorités 2010-2011

- Poursuivre les contacts avec les différentes associations et les cadres des villes.
- Identifier les villes jouant le rôle de leader au plan régional (villes centres)
- Dresser un diagnostic de la situation qui prévaut quant à l'intérêt qui anime les cadres d'intégrer la Fédération.
- Adapter le guide d'intégration aux besoins des associations.
- Accompagner les cadres dans le processus de création de leur association.
- Établir des liens avec certaines associations professionnelles (APOM, AQLM, etc.).

3e PRIORITÉ :
OPTIMISER LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

Programme : SERVICES AUX MEMBRES
Responsable : Alain Gagnon

But : Fidéliser les associations membres.

Objectifs : Maintenir les services actuels et mettre en place des services adaptés qui répondent à leurs besoins actuels et futurs.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Poursuivre la mise à jour de la banque de données des protocoles et autres documents pertinents.
- Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres afin de poursuivre de bonnes relations.
- Maintenir le guichet unique.
- Assurer et actualiser les services de soutien juridique.

Réalisations 2009-2010

- Améliorer et adapter le document de présentation afin de rejoindre un maximum d'associations
  - Le travail a été débuté et sera poursuivi en 2011.
- Actualiser les services de soutien à nos associations, autant au point de vue des assurances que des services de professionnels et judiciaires afin de les rendre plus performants.
  - Un sous-comité a analysé le contrat sur les assurances frais juridiques et les recommandations ont été transmises au conseil d'administration.
  - Neuf villes ont été sollicitées afin de nous faire parvenir leurs protocoles d'entente traitant des conditions de travail des cadres. Les documents reçus ont été placés sur notre site Web à la rubrique « Membres seulement».

- Examiner la possibilité d'organiser une journée d'étude pour les associations de cadres municipaux.

  - Une journée d'étude a eu lieu le 23 avril 2010 : « Le cadre municipal et l'éthique… entre l'arbre et l'écorce ».

Priorités 2010-2011

- Poursuivre la mise à jour de la banque de données (protocoles et autres).

- Organiser et tenir des rencontres mobilisatrices avec les associations membres afin d'échanger sur les préoccupations et les actions à mener.

- Évaluer la possibilité d'organiser une journée de formation.

4e PRIORITÉ :
OBTENIR UN FINANCEMENT ADÉQUAT

Programme : FINANCEMENT
Responsable : Michel Hurteau

But : Assurer l'autonomie financière de la FACMQ.

Objectifs : Obtenir les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de la FACMQ et à la mise en œuvre de sa mission.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Instaurer et mettre à jour un instrument de contrôle qui permet d'identifier les revenus et dépenses attribuables à la Table de concertation.

- Définir une politique sur les pratiques administratives.

- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.

- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.

Réalisations 2009-2010

- Adopter une politique administrative en développement.
  - La politique administrative a été adoptée au conseil d'administration.

- Revoir la présentation des états financiers.
  - Une rencontre s'est tenue avec le comptable pour réviser les textes de la présentation des états financiers 2009-2010.

- Assurer un suivi rigoureux du budget.
  - À chacune des rencontres du conseil d'administration, un bilan des états financiers est toujours présenté avec un suivi sur les dépenses encourues.

Priorités 2010-2011

- Élaborer un budget équilibré en tenant compte des budgets des programmes respectifs et des cotisations des membres.

- Assurer le suivi du budget en fonction des programmes adoptés.

5e PRIORITÉ : RESTRUCTURER LA FACMQ

Programme : GOUVERNANCE
Responsable : Michel Laliberté

But : Adapter la FACMQ à sa nouvelle réalité.

Objectifs : Implanter un système de gouvernance.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Tenir une session de formation pour les administrateurs et dirigeants sur les principes et les pratiques de gouvernance.

- Développer les politiques de gouvernance pertinentes.

Réalisations 2009-2010

- Développer les politiques de gouvernance pertinentes et adoption d'un code d'éthique pour les administrateurs.
  - Les politiques suivantes ont été présentées et adoptées au conseil d'administration :
    - Rôle du conseil d'administration
    - Rôle des dirigeants et responsables des programmes
    - Les comités du conseil d'administration
    - L'éthique et la déontologie
    - Le recrutement des administrateurs
    - Les relations avec la clientèle
    - Les résultats annuels

- Mettre sur pied un comité de mise en candidature afin d'assurer la relève au sein du conseil d'administration.
  - Une politique a été présentée et adoptée au regard de l'article 11.8 des règlements généraux.

Priorités 2010-2011

- Offrir aux conseils d'administration des associations membres des sessions de formation sur la gouvernance.

- Mettre en application les règles de gouvernance adoptées en 2010 et faire les ajustements nécessaires.

6e PRIORITÉ :
ADOPTER UN PLAN DE COMMUNICATION

Programme : COMMUNICATION
Responsable : Mélanie Côté

But : Positionner la FACMQ en fonction de son plan stratégique en tenant compte de sa mission, de sa vision et de ses valeurs.

Objectifs : Promouvoir la FACMQ auprès de l'ensemble des cadres municipaux du Québec ainsi qu'auprès des instances gouvernementales.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été ciblées :

- Déterminer un budget et élaborer un plan de communication.
- Optimiser les moyens de communication actuels : l'*Info-cadre* et le site Web.
- Revoir les outils promotionnels.
- Distribuer ces outils auprès des associations membres, des associations non-membres, des partenaires et autres associations.

Réalisations 2009-2010

- Revoir les outils promotionnels (dépliants, autres) et distribuer ces outils auprès des associations membres, des associations non membres, des partenaires et autres associations.
  - Le nouveau bulletin *l'Info-express* a été acheminé à cinq reprises aux cadres municipaux.
  - Mise à jour du site Web.

- Participer à différents congrès pertinents (CNCQ, FQM, UMQ, etc.).
  - À la suite d'une évaluation et considérant les enjeux, cette démarche est suspendue.

Priorités 2010-2011

- Actualisation du site web.

- Mise à jour des outils promotionnels pour fins de distribution auprès des associations membres.

RAPPORT
du
PROCUREUR

SERVICES JURIDIQUES DE LA FÉDÉRATION RENDUS EN 2009-2010

L'année 2009-2010 a été une année occupée au niveau des services juridiques. Cependant, on peut quand même noter une légère diminution du nombre de dossiers traités et surtout, une diminution de leur importance, tant au niveau financier que politique, en comparaison avec ceux de l'année précédente.

Dossiers individuels

Huit dossiers de destitution nous ont été soumis. Cependant, un seul dossier a fait l'objet d'une plainte en bonne et due forme. Ce dossier est actuellement en médiation et nous espérons obtenir un règlement final dans cette affaire.

Quatre dossiers ont fait l'objet d'un règlement à la satisfaction des clients avant qu'une plainte soit déposée.

Après analyse, deux autres dossiers se sont avérés non fondés pour des raisons d'ordre juridique et ont été par la suite abandonnés, compte tenu des opinions rendues.

Un dossier n'a pas été porté devant les tribunaux. La personne concernée a décidé de ne pas poursuivre ses démarches devant les tribunaux pour des motifs personnels.

Finalement, en matière de destitution, un dossier déjà ouvert par le passé a fait l'objet d'un règlement final quelques jours avant la date d'audition.

Tous ces dossiers émanaient des villes suivantes :

- Deux-Montagnes
- Île Perrot
- Lévis
- Saint-Jérôme
- Salaberry-de-Valleyfield
- Victoriaville

Quatre dossiers de harcèlement ont été traités, dont deux ont fait l'objet de plaintes à la Commission des normes du travail et deux autres ont été réglés, pour donner suite aux représentations faites et aux actions entreprises.

Quant aux deux autres dossiers ayant fait l'objet de plaintes, ceux-ci se sont aussi réglés à l'amiable à la satisfaction des clients. Les dossiers de harcèlement provenaient des villes suivantes :

- Deux-Montagnes
- Granby
- Kirkland
- Saint-Jérôme

Deux dossiers d'équité salariale nous ont été soumis par les villes suivantes :

- Les Cèdres
- Lévis

Dans le cas de la ville des Cèdres, le processus d'équité a été repris pour donner suite à la décision de la Commission sur l'équité salariale et le processus final, adopté par la Ville, était conforme aux dispositions législatives.

L'autre dossier sur l'équité salariale touchait la ville de Lévis, et plus particulièrement quatre cadres. Trois cadres ont obtenu un règlement satisfaisant. Quant au dernier, une plainte a été déposée auprès du Comité d'équité salariale et le dossier suit son cours.

Finalement, trois opinions ont été rendues. La première touchait l'âge de la retraite, la deuxième abordait une question relative aux vacances et, finalement, la dernière concernait une mutation. Les villes concernées étaient :

- Kirkland
- Lévis
- Victoriaville

Un dossier d'assurance salaire a été traité en provenance de Kirkland.

Dossiers associatifs

Nous avons traité un dossier pour l'Association des cadres de la ville de Lévis relativement à un problème de fonds de retraite. Nous avons également participé et analysé un problème de mesures disciplinaires imposées à un cadre de la ville de Lévis faisant l'objet de harcèlement.

Dans cette affaire, une opinion a été rendue et une stratégie d'intervention a été mise en place avec l'Association des cadres. Le dossier suit son cours.

Un dossier de mutation a fait l'objet d'une opinion et de conseils au cadre concerné à la ville de Trois-Rivières.

Trois opinions ont été rendues, accompagnées de conseils visant à développer une stratégie pour faire face à des problèmes touchant respectivement l'exclusion de certains directeurs d'une association de cadres, l'écart salarial avec des subordonnés et l'application de la procédure d'attribution de postes.

Nous avons rédigé une lettre type lorsqu'un cadre demande une mise à la retraite afin d'éviter les disparités entre les représentations faites par la Ville au moment de la demande et les conditions réelles de retraite.

Nous avons conseillé un cadre faisant l'objet d'une plainte de harcèlement de la part d'un syndiqué afin qu'il puisse assurer sa défense.

Nous assurons le suivi d'un dossier juridique afin de protéger les intérêts d'une association de cadres dans le contexte d'un règlement intervenu et remis en question par le cadre impliqué.

Nous avons aussi rendu deux opinions relatives aux horaires de travail et à l'ancienneté dans le cadre de l'interprétation d'un recueil de conditions de travail.

Nous sommes aussi intervenus afin de faire cesser l'intervention indue d'un conseiller municipal dans les affaires quotidiennes de la municipalité. Plus particulièrement, il s'était immiscé dans la gestion du travail d'un cadre.

Deux dossiers de soutien à la négociation sont actuellement actifs.

L'ensemble de ces dossiers touche les villes de :

- Boisbriand
- Deux-Montagnes
- Île Perrot
- Les Cèdres
- Lévis
- Repentigny
- Saint-Jérôme
- Sorel-Tracy
- Trois-Rivières

Dossiers de la Fédération

Au niveau de la Fédération, nous avons assuré le suivi des dossiers juridiques et assumé une partie de la gestion des dossiers litigieux avec l'assureur.

Nous avons aussi conseillé la Fédération et sa présidence relativement à plusieurs sujets, notamment, en ce qui a trait à la reconnaissance des cadres, la table de concertation et l'Interassociation.

À cet égard, nous avons d'ailleurs rencontré le sous-ministre des Affaires municipales, de l'Occupation du territoire et des Régions et exposé la position juridique de la Fédération en relation avec la reconnaissance recherchée.

Conclusion

Encore une fois, les membres de la Fédération ont régulièrement fait appel aux services juridiques, parfois afin d'obtenir des services individualisés pour des membres en difficulté, pour clarifier les droits de l'association, pour consolider leurs positions en matière de conditions de travail ou, encore, obtenir des conseils en matière de négociation et d'élaboration de stratégie.

La Fédération, par ses services juridiques, fait à nouveau la preuve de l'importance, du maintien et du développement d'une expertise spécialisée, dont l'ensemble des cadres municipaux peut bénéficier.

Nous avons appuyé des démarches de la Fédération relativement au dépôt de demandes d'accès à l'information pour répertorier les conditions de travail de plusieurs villes représentatives du secteur municipal. Cette initiative devrait nous permettre d'améliorer considérablement notre banque de données en cette matière.

Finalement, nous profitons de cette occasion pour remercier tous les bénévoles œuvrant dans les différentes associations de cadres et à la Fédération qui consacrent sans compter, leur temps et leur énergie à la défense de leurs confrères et consœurs.

LAPLANTE ET ASSOCIÉS

Me Jean Bernier
Procureur de la Fédération des associations
de cadres municipaux du Québec

RÉPARTITION des DÉPENSES

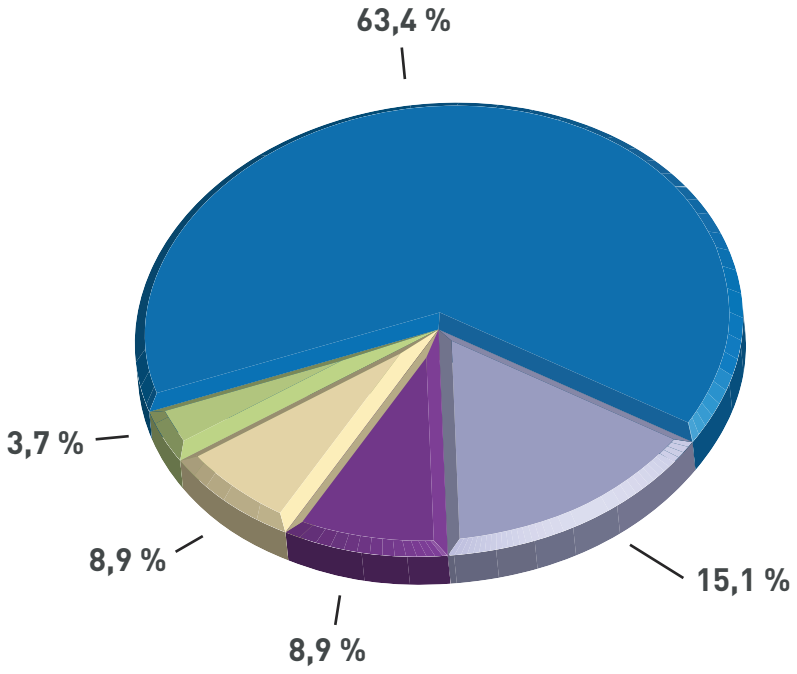

Services aux membres (63,4 %)

- Assurance protection juridique
- Réassurance
- Soutien direct aux associations locales
  - Frais juridiques
  - Évaluation de poste
  - Aide à la négociation
  - Démarrage d'association
  - Actuaire
  - Expert en rémunération
- Communication
  - Bulletin *Info-Cadre*
  - Bulletin *Info-Express*
  - Lobbying
  - Mémoire

Frais de réunion et de représentation (15,1 %)

- Rencontres du conseil d'administration
- Rencontres de la Table de concertation
- Rencontres avec les différentes instances gouvernementales (provinciale et municipale)

Frais d'administration (8,9 %)

- Assurance commerciale et responsabilité
- Formation
- Services téléphoniques
- Frais de bureau, papeterie, poste, fournitures
- Loyer
- Site Web
- Vérificateur financier

Salaire et charge sociale (8,9 %)

- Secrétariat

Table de concertation (3,7 %)

- Cotisation à la Table de concertation
- Cotisation à la CNCQ

TABLE de CONCERTATION

Historique

Depuis plusieurs années, les associations de cadres municipaux souhaitent se doter d'une structure commune regroupant le plus grand nombre possible d'associations à l'échelle du Québec.

À l'initiative des associations de cadres des villes de Laval, Montréal et Québec, ainsi que de la Fédération des associations de cadres municipaux du Québec, la première réunion de table de concertation fut tenue à Trois-Rivières, le 19 janvier 2007.

Le regroupement répond aux attentes exprimées par plusieurs associations. Il offre une occasion de mobiliser, regrouper et partager les expériences vécues par les associations pour se donner une vision commune élargie.

La Table de concertation se veut une structure souple et peu contraignante. Elle favorise les interrelations et le partage des préoccupations.

Calendrier des rencontres 2010

11 mars, 11 juin et 7 octobre

Principaux sujets et dossiers traités

- Document Bilan – 2007 à 2010
- Suivi de la démarche concernant les rencontres avec : UMQ, FQM, ADGMQ, ADMQ, ADGMRCQ, MAMROT
- Projet d'amendement à la loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (Me Gilles Grenier)
- Dossier suspension 20 jours et moins (Me Gilles Grenier)
- Dépôt et présentation du document à remettre à M. Marc Croteau, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Préparation d'une journée d'étude sur l'éthique dans le milieu municipal en 2010
- Dossier de la démarche de reconnaissance : suivi rigoureux à chaque rencontre
- Discussion sur la pérennité de la table de concertation et futurs dossiers à traiter
- Début des discussions sur les régimes de retraite

LISTE des ASSOCIATIONS PARTICIPANTES à la TABLE de CONCERTATION

ASSOCIATIONS PARTICIPANTES	MEMBRES
Association des cadres de la ville de Boisbriand	29
Association des cadres de la ville de Deux-Montagnes	14
Association des cadres de la ville de Granby	28
Association des cadres de la ville de Kirkland	22
Association des cadres de la ville de Laval	193
Association des cadres de la municipalité Les Cèdres Inc.	4
Association des cadres de la ville de Lévis	123
Association des cadres de ville de l'Île-Perrot	13
Association des cadres de Longueuil	98
Association des cadres de la ville de Montréal	750
Association des contremaîtres municipaux employés par la ville de Montréal Inc.	133
Association du personnel de direction de la ville de Québec	281
Regroupement des employés cadres de la ville de Repentigny	78
Association des cadres municipaux de la ville de Saguenay	146
Association des cadres municipaux de la ville de Saint-Jérôme	59
Association des cadres de Salaberry-de-Valleyfield	42
Association des cadres de la ville de Shawinigan	25
Association du personnel-cadre de la ville de Sherbrooke	173
Association des cadres de la ville de Sorel-Tracy	31
Association des cadres de la ville de Trois-Rivières 2002	107
Association des cadres de la ville de Victoriaville	38
TOTAL DE MEMBRES :	**2 383**

LISTE des ASSOCIATIONS MEMBRES

ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FACMQ

Association des cadres de la ville de Boisbriand
Denis Lechasseur, président

Association des cadres de la ville de Deux-Montagnes
Josée Maurice, présidente

Association des cadres de la ville de Granby
Sylvain Flibotte, président

Association des cadres de la ville de Kirkland
Mélanie Côté, secrétaire

Association des cadres de la municipalité Les Cèdres Inc.
François Robillard, président

Association des cadres de la ville de Lévis
André Lemire, président

Association des cadres de ville de L'Île-Perrot
Michel Leduc, président

Regroupement des employés cadres de la ville de Repentigny
Denis Larose, président

Association des cadres municipaux de la ville de Saint-Jérôme
Michel Deschenes, président

Association des cadres de la ville de Salaberry-de-Valleyfield
Bernard Derome, président

Association des cadres de la ville de Shawinigan
Serge Lafontaine, président

Association des cadres de la ville de Sorel-Tracy
Michel Hurteau, président

Association des cadres de la ville de Trois-Rivières 2002
Alain Gagnon, président

Association des cadres de la ville de Victoriaville
Michel Lachapelle, président

PARTENAIRES

Laplante & Associés

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
DE CADRES MUNICIPAUX DU QUÉBEC

1155, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal QC
H3B 2K4

Téléphone : 514 526-3535 ou 1 888 584-3535
Télécopieur : 1 888 584-3232
info@facmq.qc.ca

www.facmq.qc.ca